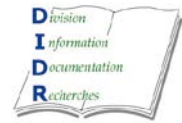


CONGO



7 décembre 2017



Les « *bébés noirs* »

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Caractéristiques et modes opératoires	3
1.1. Exactions imputées aux « <i>bébés noirs</i> »	3
1.2. Des faits divers régulièrement relayés par la presse congolaise	4
1.3. Rivalités	5
1.4. Réactions populaires.....	5
2. Zones d'action	5
3. Attitudes des autorités à l'égard des « <i>bébés noirs</i> ».....	7
3.1. Allégations de connivences	7
3.2. Inertie des pouvoirs publics	8
3.3. La mise en place de patrouilles police-gendarmerie en mai 2017	9
Bibliographie	10

Résumé : principales caractéristiques, modes opératoires et exactions imputées aux « *bébés noirs* » ; zones d'action ; attitudes des autorités à leur encontre.

Abstract: Main characteristics, modus operandi, and exactions committed by "*bébés noirs*"; areas of action; governmental attitudes towards them.

1. Caractéristiques et modes opératoires

En mai 2017, Bienvenu Matsala, présenté par RFI comme l'auteur d'une étude sur les « bébés noirs », estime que « *le phénomène des bébés noirs est devenu un fléau manifeste au Congo depuis environ deux ans* ». ¹

Les « bébés noirs » seraient apparus à Brazzaville peu après l'opération *Mbata ya bakolo*², une opération policière destinée à expulser en RDC les *kuluna* (délinquants originaires de Kinshasa) qui opéraient à Brazzaville³. Le phénomène *kuluna* aurait justifié l'opération *Mbata ya bakolo* ayant abouti depuis avril 2014 au « *rapatriement forcé en RDC, de tous les citoyens de ce pays installés illégalement au Congo-Brazzaville. Avec l'expulsion de plusieurs sans papiers, beaucoup ont cru que le banditisme avait été définitivement vaincu en Brazzaville* », mais l'émergence des « bébés noirs » a mis rapidement fin à cet espoir.⁴

Selon RFI, les « bébés noirs » sont « *généralement des enfants âgés de 13 à 15 ans* ». ⁵ Pour sa part, un contributeur de *Congopage*⁶ estime que leur âge varie de 15 à 30 ans.⁷ En mai 2017, les pouvoirs publics ont présenté à la presse « *un échantillon d'une trentaine de bébés noirs* » arrêtés par les forces de l'ordre. Ces individus étaient « *âgés de 16 à 25 ans environ* ». ⁸

1.1. Exactions imputées aux « bébés noirs »

Selon Bienvenu Matsala, « *les bébés noirs opèrent durant la journée, et la nuit aussi. Ils sont armés et agissent souvent sous l'emprise de la drogue. Ils échappent au contrôle de la police et des pouvoirs publics et ils agissent parfois à la demande de personnes âgées* ». ⁹

Ils sont munis d'armes blanches (machettes, haches, poignards, coutelas et marteaux¹⁰, barres de fer et bouteilles cassées¹¹) et/ou d'armes à feu.¹²

Ils commettent des pillages, viols, assassinats¹³, agressions contre des personnes avec extorsion de biens, braquages¹⁴, mutilations.¹⁵ Ils « *errent dans les rues à longueur de journées menaçant la population, ravissant portefeuilles, téléphones portables, argent et autres objets de valeur, aux passants* »¹⁶.

¹ RFI, « Congo: une opération pour enrayer le phénomène des «bébés noirs» à Brazzaville ? », 11/05/2017

² *Mbata ya bakolo* signifie « *La gifle des aînés* » en lingala.

³ *Congopage*, « Les Bébés Noirs : une milice de Sassou en culottes courtes ? », 01/12/2016.

⁴ *Brazzaneews*, « La milice «Bébés noirs» serait-elle entretenue par les généraux JDO et Ndengué pour le roi ? », 16/09/2015.

⁵ RFI, art.cit.

⁶ *Congopage.com* se définit comme « *un portail d'information, d'analyse et de débats sur le Congo Brazzaville* ». Ce média se présente comme « *apolitique* » et « *financé par aucun mouvement politique* ». Cependant, la tonalité générale des articles publiés sur ce site semble très critique vis-à-vis des autorités congolaises.

⁷ *Congopage*, art.cit.

⁸ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Lutte contre la criminalité : une patrouille judiciaire lancée pour traquer les « Bébés noirs », 11/05/2017.

⁹ RFI, art.cit.

¹⁰ *Congopage*, art.cit.

¹¹ *Le Congolais*, « Congo-Brazzaville – Banditisme – Le phénomène « Kuluna » est sur toutes les lèvres », 06/04/2016.

¹² RFI, art.cit.

¹³ *Vox.cg*, « Un septuagénaire enlevé par des bébés noirs », 21/04/2017.

¹⁴ *Les Echos du Congo Brazzaville*, « Congo – Lutte contre la criminalité : Les « bébés noirs » attaquent toujours », 19/04/2017.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Le Congolais*, art.cit.

Selon *Congopage*, certaines victimes délestées de leurs biens par des « bébés noirs » ont subi de graves violences, comme par exemple « de profondes balafres au visage » ou « des bras amputés ». ¹⁷ Pour sa part, Julie Marna Mankene, journaliste de l'Agence congolaise d'information (ACI) et collaboratrice du site d'information Vox.cg ¹⁸, indique qu'ils « décapitent sans scrupules et vont jusqu'à ôter la vie des citoyens ». ¹⁹

Selon *Les Echos du Congo Brazzaville* ²⁰, depuis que les pouvoirs publics ont annoncé en mai 2017 la mise en place de patrouilles destinées à éradiquer « les bébés noirs », ces derniers - ayant perçu « cette annonce fortement médiatisée comme un défi » - « sévissent avec d'autant plus de sadisme, mutilant leurs victimes » ²¹.

Certains « bébés noirs » arboreraient « des cagoules noires quand ils passent à l'attaque, preuve que ceux qui sont attaqués sont des connaissances qui pourraient les reconnaître ». En outre, certains seraient de mèche avec des taximan. Ainsi, selon le témoignage d'une parisienne en vacance à Brazzaville : « Parfois, tu prends un taxi et tu te retrouves dans une embuscade. Tu te fais dévaliser ou tuer par les bébés noirs sous l'œil indifférent du taximan car il s'agit d'un complice ». ²²

1.2. Des faits divers régulièrement relayés par la presse congolaise

La presse congolaise évoque souvent des faits divers impliquant des « bébés noirs ». A titre d'exemple, les faits suivants peuvent être mentionnés :

- le 11 avril 2016 à Talangai (Brazzaville), des « bébés noirs » ont blessé une jeune fille et un militaire, frappé à coups de machettes au visage et dans le dos. Ce dernier avait « tenté de s'interposer pour défendre la jeune fille face à ses agresseurs qui voulaient lui ravir son téléphone ». ²³

- le 9 octobre 2016 à Brazzaville, après un match de football ayant opposé le Congo et l'Egypte, trois journalistes du service des sports de *Radio Liberté* ont été agressés par des « bébés noirs ». L'incident a « occasionné des blessures et perte du matériel de travail des journalistes ». ²⁴

- le 11 avril 2017, des « bébés noirs » munis d'armes blanches ont « agressé de paisibles citoyens et causé des dégâts à Moukoundzi-Ngouaka, vers le marché de ce quartier de Makélékélé. Des blessés, des chaises et des bouteilles cassées, un écran de télévision emporté, voilà le tableau de leur expédition dans un débit de boisson où une partie de l'assistance regardait un match de football européen. Une femme a été aussi agressée. Les gens couraient dans tous les sens ». ²⁵

- le 19 avril 2017, « des bébés noirs ont enlevé un septuagénaire qui assumait les fonctions de chef de bloc à Mikalou, dans le 6ème arrondissement de Brazzaville. Ce responsable du quartier 64 résidant derrière le marché de Mikalou, était rompu à son travail et traduisait en acte concret les instructions de l'administrateur maire de cette

¹⁷ *Congopage*, art.cit.

¹⁸ L'ACI est une agence de presse liée au ministère congolais de la Communication et des Médias. Vox.cg est un site d'actualité sur le Congo-Brazzaville.

¹⁹ Vox.cg, art.cit.

²⁰ *Les Echos du Congo Brazzaville* se définissent comme un « site d'information et d'actualité du Congo Brazzaville ».

²¹ *Les Echos du Congo Brazzaville*, art.cit.

²² *Congopage*, art.cit.

²³ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Sécurité publique - Les Bébés noirs font éruption au quartier Petit-chose », 16/04/2016.

²⁴ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Médias : trois journalistes de Radio Liberté agressés par les bébés noirs », 10/10/2016.

²⁵ *La semaine Africaine*, « Congo : Des Bébés-noirs continuent de semer la terreur à Brazzaville », 16/04/2017.

*circonscription administrative de la capitale congolaise. Il a été surpris à son domicile pendant son sommeil, suite à une opération minutieusement préparée par une écurie de bébés noirs connu sous l'appellation des "Américains" ».*²⁶

1.3. Rivalités

Quelques sources mentionnent l'existence de rivalités entre certains groupes de « bébés noirs ».

Dans le quartier de Poto-Poto (Brazzaville), des « bébés noirs » se seraient « constitués en clans rivaux, avec des dénominations quasi djihadistes ».²⁷

En réaction aux mesures annoncées en mai 2017 par les pouvoirs publics pour mettre un terme à leurs agissements, certains clans de « bébés noirs » auraient mis en sommeil leurs rivalités et se seraient « mobilisés pour faire face à la traque lancée contre eux à travers les patrouilles mixtes de la police et la gendarmerie. C'est ainsi qu'ils auraient résolu, en enterrant de prime abord les rivalités intestines entre eux, pour contrecarrer les stratégies de la Force de l'ordre public ».²⁸

1.4. Réactions populaires

Les violences et exactions commises par les « bébés noirs » provoquent des réactions populaires diverses.

Dans certains quartiers de Brazzaville, les populations ont constitué des « milices d'autodéfense ».²⁹

Des « bébés noirs » pris sur le fait ont été lynchés à mort par des habitants excédés. Ces derniers estiment que les « bébés noirs arrêtés puis remis à la police » risquent de « revenir écumer les quartiers quelques jours plus tard ».³⁰

D'autres initiatives populaires ont vu le jour à travers des associations de quartier.

Par exemple, en avril 2016, la plateforme *Bana Talangai* (qui regroupe des mutuelles, des associations, et des sportifs) a organisé à Talangai, une opération d'assainissement aux abords du viaduc de la partie Nord de Brazzaville, qui servaient de refuge aux « bébés noirs ». Munis de machettes, des dizaines de jeunes regroupés au sein de la plateforme ont désherbé « certains endroits qui paraissaient déjà dangereux, surtout pour les noctambules ». Selon le président de la plateforme *Bana-Talangai*, cette initiative a vu le jour « parce que depuis fort longtemps, nous enregistrons des cas d'agression. Nous avons notamment un souci pour les piétons qui se promènent la nuit. En effet, souvent il nous est rapporté que des Bébés noirs profitent de l'herbe autour du viaduc pour opérer la nuit ».³¹

2. Zones d'action

Concernant Brazzaville, les sources consultées mentionnent de nombreux quartiers de la capitale congolaise touchés par les violences des « bébés noirs » :

²⁶ Vox.cg, art.cit.

²⁷ Les Echos du Congo Brazzaville, art.cit.

²⁸ Vox.cg, art.cit.

²⁹ Les Echos du Congo Brazzaville, art.cit.

³⁰ Ibid.

³¹ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Salubrité : La plateforme « Bana Talangai » préoccupée par le phénomène des Bébés noirs », 18/04/2016.

- la Tsiémé, un quartier situé au Nord de Brazzaville.³²
- le quartier Domaine à Djiri, où « *les conditions de vies très difficiles des habitants* » (mauvais état de la route rendant ce quartier difficile d'accès, manque d'eau et d'électricité) favorisent le banditisme.³³
- le quartier Jacques Opangault, où un notable du quartier interrogé en mai 2017 a déclaré : « *Lorsque la police vient patrouiller ici, ils se cachent et nous pouvons vivre deux à trois semaines dans la quiétude. Mais, après, ils réapparaissent* ». ³⁴
- A Poto Poto (3^{ème} arrondissement), où des « *bébés noirs se sont constitués en clans rivaux* ». ³⁵
- A Moukoundzi-Ngouaka (à Makélékélé, 1^{er} arrondissement), des « *bébés noirs* » ont attaqué à l'arme blanche « *de paisibles citoyens* » en avril 2017. ³⁶
- A Talangaï, Nkombo, Massengo, Thomas Sankara, Mama Mboulé, Simba Pelle, les habitants subissent également ce phénomène. ³⁷
- A Talangaï, les abords du viaduc de la partie Nord de Brazzaville servent de refuge aux « *bébés noirs* ». Les cimetières de la Tsiémé sont en outre considérés comme un « *foyer du banditisme* ». ³⁸ En avril 2016, l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC) souligne que le quartier Petit-chose (Talangaï) « *se trouve actuellement dans une insécurité grandissante* » du fait des « *bébés noirs* ». ³⁹

En avril 2017, *Les Echos du Congo Brazzaville* estiment que le phénomène, qui touchait auparavant « *les quartiers périphériques* » de la capitale congolaise est « *en train de se généraliser. Désormais, il n'est pas de quartier [de Brazzaville] qui ne soit pas concerné* ». ⁴⁰

Selon *Africanews*⁴¹, les « *bébés noirs* » sévissent le plus souvent « *dans des coins enclavés, difficiles d'accès comme celui-ci dans le cinquième arrondissement de Brazzaville où l'éclairage public n'existe pas à la tombée de la nuit* »⁴².

En décembre 2016, un contributeur de *Congopage* affirme que « *les bébés noirs sévissent d'ordinaire dans les quartiers Nord de Brazzaville, notamment Talangaï, du rond-point Koulounda à Etatolo. Mais récemment, comme pour montrer qu'ils peuvent franchir des caps, ils ont mené des attaques à Moungali, au Plateau des 15 ans, spécifiant ainsi un débordement qui en promet d'autres. Il reste que les quartiers sud sont épargnés par la nuisance des bébés noirs. Sans doute parce que les Cobras en route pour les expéditions punitives dans le Pool se chargent, au passage, de semer la terreur à Bacongo, Makélékélé, Simou Djoué. Le mode opératoire change, mais chacun a sa part* »⁴³.

³² RFI, art.cit.

³³ VOA Afrique, « Des patrouilles pour arrêter les "bébés noirs" à Brazzaville », 15/05/2017.

³⁴ Ibid.

³⁵ *Les Echos du Congo Brazzaville*, art.cit.

³⁶ *La semaine Africaine*, art.cit.

³⁷ *Congopage*, art.cit.

³⁸ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), 18/04/2016, art.cit.

³⁹ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), 16/04/2016, art.cit.

⁴⁰ *Les Echos du Congo Brazzaville*, art.cit.

⁴¹ *Africanews* se présente comme « *une nouvelle chaîne d'information panafricaine* » qui « *entend permettre aux Africains d'avoir accès à une information indépendante, fiable et pertinente à l'échelon national, régional et international, à l'actualité économique, culturelle, sportive, scientifique et technologique* ».

⁴² *Africanews*, « Le Congo en guerre contre les bébés noirs », 30/05/2017.

⁴³ *Congopage*, art.cit.

A contrario, VOA Afrique⁴⁴ estime que les « bébés noirs » sont « très présents dans la partie Sud de Brazzaville » et « mènent des incursions dans les quartiers de Mpissa à Bacongo et de Château d'eau à Makélékélé ».⁴⁵

Les méfaits des « bébés noirs » semblent également affecter d'autres villes congolaises.

A cet égard, Les Echos du Congo Brazzaville indique en avril 2017 que : « Désormais, le phénomène s'est généralisé dans presque toutes les grandes villes du Congo. A Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, voire Owando, le phénomène « bébés noirs » devient de plus en plus inquiétant. Si les actions criminelles desdits malfrats restent marginales à Ouesso et Owando, dans les autres villes précitées, les agressions contre les personnes, avec extorsion de biens ne se comptent plus ».⁴⁶

En avril 2016, Le Congolais⁴⁷ évoque le cas de Pointe Noire où des « bébés noirs » « sèment la terreur dans certains quartiers de la ville. Ces derniers temps, ces jeunes mineurs hors-la-loi passent le plus souvent tout leur temps aux abords des rails vers 18 heures et jusqu'aux heures tardives, c'est-à-dire dans les quartiers où les rails traversent de part en part la ville pour terroriser la population ».⁴⁸

3. Attitudes des autorités à l'égard des « bébés noirs »

3.1. Allégations de connivences

Certains observateurs estiment que les « bébés noirs » constituent une sorte de milice à la solde du pouvoir congolais.

Selon Congopage, les « bébés noirs » sont « le bras armé de l'escadron créé par Hyldevert Mouhani ». Ce député du PCT dirigerait « une milice composée d'hommes en noir » apparue à la télévision nationale peu avant l'organisation d'un referendum en octobre 2015⁴⁹. « Armés de fusils en bandoulière et coiffés de cagoules, ces derniers ont menacé de représailles quiconque oserait contester Sassou sur la voie publique ».⁵⁰

D'autre part, la source précitée soutient qu'ils « bénéficient de l'indulgence voire de la protection du député Mouhani puisque les représailles promises par ledit député épargnent curieusement les bébés noirs, alors que ces derniers troublent à souhait l'ordre public avec des homicides à la clef ».⁵¹

Selon Congopage, le pouvoir congolais entretient sciemment les « bébés noirs » « pour alimenter la terreur et la répression. La terreur, estime Sassou-Nguesso, est le carburant du pouvoir. Or, que font les bébés en terrorisant les paisibles populations de Talangai, Nkombo, Massengo, Thomas Sankara, Mama Mboualé, Simba Pelle ? »⁵²

⁴⁴ VOA Afrique se définit comme « le service francophone de Voice of America (VOA) ». VOA se présente comme « un service multimédia international financé par le gouvernement des Etats-Unis à travers le Broadcasting Board of Governors ».

⁴⁵ VOA Afrique, art.cit.

⁴⁶ Les Echos du Congo Brazzaville, art.cit.

⁴⁷ Le Congolais se définit comme « une association des activistes Congolais au pays et à l'étranger dont l'ultime objectif est d'inspirer, motiver et libérer le mental Congolais à travers l'information ».

⁴⁸ Le Congolais, art.cit.

⁴⁹ Vivement contesté par l'opposition, ce referendum a abouti à l'adoption de révisions constitutionnelles ayant permis à Denis Sassou Nguesso de briguer en 2016 un troisième mandat présidentiel.

⁵⁰ Congopage, art.cit.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

*Brazzaneews*⁵³ indique pour sa part : « Face à la recrudescence du grand banditisme et de la petite délinquance », d'aucuns se demandent si les bébés noirs ne sont pas « délibérément soutenus par quelques officiers supérieurs des Forces armées congolaises, de la gendarmerie et de la police, avec la bénédiction de certains dignitaires du pouvoir, considérés comme leurs mentors ».⁵⁴

En septembre 2015, la source précitée estime que le régime congolais cherche « à entretenir une insécurité généralisée d'abord à Brazzaville, puis dans d'autres grandes villes congolaises, qui pourrait justifier dans les tout prochains mois la mise en œuvre d'un éventuel état de siège dans le pays ou des assassinats précédés des braquages bien instrumentalisés par le pouvoir? Comme l'affirment les leaders des partis de l'opposition, les acteurs de la société civile et certaines individualités du pays, le pourrissement de la situation fait partie des stratégies politiques du régime Sassou et de son parti, le PCT [...] qui visent le maintien de Sassou au pouvoir après 2016 ».⁵⁵

Selon *Brazzaneews*, plusieurs figures⁵⁶ de l'appareil sécuritaire congolais faisant preuve « d'un attentisme jugé blâmable » à l'égard des « bébés noirs » sont accusées de « pactiser » avec ces délinquants et de les « instrumentaliser à des fins politiques » : « De nombreux compatriotes ne cessent de s'interroger s'il n'y a pas une similitude entre les bébés noirs et les petits garçons soldats qui avaient été employés comme indicateurs ou éclaireurs dans les milices privées *ninja*, *cobra*, *cocoye*, *mamba* pendant les différents conflits sociopolitiques que le Congo a connus. Les bébés noirs seraient-ils un petit noyau d'une milice privée en pleine renaissance ? Ont-ils tort, tous ces Congolais qui seraient en train de croire que ces bébés noirs pourraient intégrer l'ex-milice privée *cobra*, si elle venait à être réhabilitée par le régime ? ».⁵⁷

3.2. Inertie des pouvoirs publics

Les autorités congolaises sont régulièrement accusées par divers observateurs de rester totalement passives face à la violence des « bébés noirs ».

En décembre 2016, *Congopage* dénonce une « connivence » entre « bébés noirs » et forces de l'ordre : « Curieusement, ces bébés noirs sont insaisissables comme le vent. Leur forfait commis, ils s'évanouissent rapidement dans la nature comme des fantômes alors que les quartiers nord et toute la ville sont infestés d'agents de police en civil et en uniforme. Ou cette pléthore de cagnes est aveugle ou alors est complice. Pire, elle est aveugle parce que complice ».⁵⁸

Dans un article paru en avril 2017, la journaliste Julie Marna Mankene a vivement dénoncé l'inertie des pouvoirs publics : « Dans leurs mode opéra vivendi, ces malfrats, pillent, traumatisent, violent, décapitent sans scrupules et vont jusqu'à ôter la vie des citoyens, sous le regard des pouvoirs publics censés les protéger [...] Il est temps que ces patrouilles mixtes s'activent sans répit dans la lutte contre le phénomène de « bébés noirs » qui continue en dépit des mesures draconiennes de la forces de l'ordre, de commettre leurs exactions dans les quartiers de Brazzaville ».⁵⁹ Quelques jours

⁵³ *Brazzaneews* est un média en ligne ouvertement hostile au pouvoir congolais et dont la crédibilité est sujette à caution

⁵⁴ *Brazzaneews*, art.cit.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ L'article de *Brazzaneews* désigne les personnes suivantes : « Le secrétaire général du Conseil national de sécurité (CNS), conseiller spécial du chef de l'Etat, Jean Dominique Okemba, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, et le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué ».

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Congopage*, art.cit.

⁵⁹ *Vox.cg*, art.cit.

après la parution de cet article, Julie Marna Mankene a été « enlevée par des personnes non identifiées, qui l'ont conduit au Commissariat central de Kibeliba, avant d'être relâchée ». ⁶⁰

En avril 2017, le ministre de la Justice a dénoncé « la passivité et le manque de dynamisme des officiers de police judiciaire pour lutter contre ce fléau ». ⁶¹

3.3. La mise en place de patrouilles police-gendarmerie en mai 2017

En avril 2017, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a appelé les officiers de police judiciaire relevant de sa juridiction à « *aller en guerre* » contre les « *bébés noirs* », en s'impliquant dans des patrouilles judiciaires instituées pour traquer ces délinquants ⁶².

Fortement médiatisée, cette annonce a semblé « *sonner chez les bandits comme un défi. Depuis, ils sévissent avec autant de sadisme, mutilant leurs victimes* » ⁶³.

Le 11 mai 2017, André Ngakala Oko a déclaré : « *Nous allons combattre, dès cet instant, les bébés noirs et leurs complices, et nous allons les mettre hors d'état de nuire* ». ⁶⁴ Ce même jour, les pouvoirs publics ont annoncé le lancement de patrouilles mixtes police-gendarmerie pour traquer et interpeller les bébés noirs. ⁶⁵

A cette occasion, le procureur de la République a présenté à la presse « *un échantillon d'une trentaine de bébés noirs, âgés de 16 à 25 ans environ, arrêtés récemment par les éléments de la force de l'ordre, lors d'une première patrouille de routine* » ⁶⁶.

⁶⁰ *Mondafrique*, « Brazzaville, la police enlève une journaliste dans la rue », 27/04/2017.

⁶¹ RFI, art.cit.

⁶² *Les Echos du Congo Brazzaville*, art.cit.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Africanews*, art.cit.

⁶⁵ *VOA Afrique*, art.cit.

⁶⁶ Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), 11/05/2017, art.cit.

Bibliographie

(Sites web consultés en novembre 2017)

Médias

Africanews, « Le Congo en guerre contre les bébés noirs », 30/05/2017.

<http://fr.africanews.com/2017/05/30/le-congo-en-guerre-contre-le-phenomene-des-bebes-noirs/>

VOA Afrique, « Des patrouilles pour arrêter les "bébés noirs" à Brazzaville », 15/05/2017.

<https://www.voaafrique.com/a/des-patrouillent-pour-arreter-les-bebes-noirs-a-brazzaville/3851954.html>

Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Lutte contre la criminalité : une patrouille judiciaire lancée pour traquer les « Bébés noirs », 11/05/2017.

<http://www.adiac-congo.com/content/lutte-contre-la-criminalite-une-patrouille-judiciaire-lancee-pour-traquer-les-bebes-noirs>

RFI, « Congo: une opération pour enrayer le phénomène des «bébés noirs» à Brazzaville ? », 11/05/2017

<http://www.rfi.fr/afrique/20170511-congo-operation-enrayer-phenomene-bebes-noirs-brazzaville>

Mondafrique, « Brazzaville, la police enlève une journaliste dans la rue », 27/04/2017.

<https://mondafrique.com/brazzaville-police-enleve-journaliste-rue/>

Vox.cg, « Un septuagénaire enlevé par des bébés noirs », 21/04/2017.

<http://www.vox.cg/septuagenaire-enleve-par-bebes-noirs/>

Les Echos du Congo Brazzaville, « Congo – Lutte contre la criminalité : Les « bébés noirs » attaquent toujours », 19/04/2017.

<http://lesechos-congobrazza.com/societe/2858-congo-lutte-contre-la-criminalite-les-bebes-noirs-attaquent-toujours>

La semaine Africaine, « Congo : Des Bébés-noirs continuent de semer la terreur à Brazzaville », 16/04/2017.

<http://icibrazza.com/congo-des-bebes-noirs-continuent-de-semer-la-terreur-a-brazzaville/>

Congopage, « Les Bébés Noirs : une milice de Sassou en culottes courtes ? », 01/12/2016.

<http://www.congopage.com/Les-Bebes-Noirs-une-milice-de-Sassou-en-culottes-courtes>

Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Médias : trois journalistes de Radio Liberté agressés par les bébés noirs », 10/10/2016.

<http://www.adiac-congo.com/content/medias-trois-journalistes-de-radio-liberte-agressees-par-les-bebes-noirs-56734>

Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Salubrité : La plateforme « Bana Talangai » préoccupée par le phénomène des Bébés noirs », 18/04/2016.

<http://adiac-congo.com/content/salubrite-la-plateforme-bana-talangai-preoccupee-par-le-phenomene-des-bebes-noirs-49271>

Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Sécurité publique - Les Bébés noirs font éruption au quartier Petit-chose », 16/04/2016.

<http://www.adiac-congo.com/content/securite-publique-les-bebes-noirs-font-irruption-au-quartier-petit-chose-49129>

Le Congolais, « Congo-Brazzaville – Banditisme – Le phénomène « Kuluna » est sur toutes les lèvres », 06/04/2016.

<http://www.lecongolais.cd/congo-brazzaville-banditisme-le-phenomene-kuluna-est-sur-toutes-les-levres/>

Demainlenouveauecongobrazzaville.org, « L'Etat terroriste du Congo doit libérer Paulin Makaya », 24/11/2015.

<http://www.demainlenouveauecongobrazzaville.org/2015/11/l-etat-terroriste-du-congo-doit-liberer-paulin-makaya.html>

Brazzaneews, « La milice «Bébés noirs» serait-elle entretenue par les généraux JDO et Ndengué pour le roi ? », 16/09/2015.

<http://brazzaneews.fr/2015/09/la-milice-bebes-noirs-serait-elle-entretenu-par-les-generaux-jdo-et-ndengue-pour-le-roi/>